



Publication HEVRAT PINTO
Sous l'égide de RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA
32, rue du Plateau - 75019 PARIS
Tel: 01 48 03 53 89 - Fax 01 42 06 00 33
www.hevratpinto.org - hevratpinto@aol.com
Responsable de publication : Hanania Soussan



627 BEHAALOTKHA
15 SIVAN 5770 - 29/05/2010

L'IMPORTANCE D'ÊTRE EMPRESSÉ DANS L'ACCOMPLISSEMENT DES MITSVOT

Lest écrit (Bemidbar 8, 2-3) : « Parle à Aharon... quand tu feras monter les lumières, c'est vis-à-vis de la face du candélabre que les sept lampes doivent projeter la lumière, et Aharon agit ainsi. » Rachi dit au nom de Sifri « Cela vient enseigner la grandeur d'Aharon, qu'il n'a rien modifié. »

Voici ce que dit le livre Otsrot Ha'Hida : « On se demande pourquoi il aurait modifié quoi que ce soit. Pourquoi est-ce justement ici que l'Écriture mentionne la grandeur d'Aharon qui n'a rien modifié ? Est-ce qu'il aurait par hasard modifié dans les autres endroits ?

« Rabbeinou Chelomo Astruc a écrit dans notre paracha que cela signifie que bien que la préparation des lampes et l'allumage puissent être faites par un simple cohen, comme il est dit dans la parachat Tetsavé : « C'est Aharon et ses fils qui le prépareront », ici il est dit « beha'alotkha » (quand tu causeras l'allumage) et non « bealotkha » (quand tu feras monter), expression qui indique qu'il peut le faire en se contentant de donner un ordre, il a tout de même accompli la mitsva personnellement. De plus, ici il n'y a pas de mise en garde de faire monter les lumières, mais seulement qu'au moment de l'allumage, il y a un ordre que les sept lumières soient ensemble vis-à-vis de la face du candélabre, comme il est dit que la flamme doit monter d'elle-même ; et malgré tout cela, il a couru accomplir la mitsva et l'a faite lui-même. » Mais bien que l'idée soit exacte, cela ne correspond pas à l'expression employée, qu'il n'a rien modifié. »

On peut expliquer cette question du 'Hida à propos de l'expression « il n'a rien modifié » en rappelant préalablement autre chose. Il y a deux façons de servir Hachem. Si quelqu'un a l'occasion d'accomplir une mitsva qu'une seule personne puisse accomplir, et non deux, c'est une des façons. Dès qu'il voit qu'il a l'occasion d'accomplir cette mitsva, il saute sur cette occasion comme s'il avait trouvé un trésor. Et même si d'autres essaient aussi de saisir cette mitsva, il est plus fort qu'eux et l'emporte pour obtenir la mitsva. La deuxième façon, c'est que quand une mitsva se présente, au moment de l'accomplir il cherche des gens pour qu'ils puissent profiter du mérite de la mitsva et ne s'en empare pas

pour lui-même, non parce qu'il n'aime pas la mitsva, mais parce qu'il veut donner du mérite aux autres.

Certes, la première façon est plus chère aux yeux de Hachem, car voici ce que dit la Mekhilta parachat Bo, citée par Rachi (Chemot 12, 17) : « Une mitsva qui se présente à toi, ne la laisse pas passer. Par conséquent, quand la mitsva arrive jusqu'à lui, il faut évidemment l'accomplir et ne pas la laisser passer ni y renoncer, et ainsi on est apprécié de Hachem, parce qu'on Lui montre que la pratique des mitsvot nous est très chère.

Revenons à présent à la mitsva de l'allumage des lampes. Rachi dit au nom des Sages (Bemidbar Raba 15, 6, Sifri ibid.) au début de la parachat Behahalotkha : pourquoi le passage sur la menorah est-il juxtaposé avec celui de l'apport des nessiim pour l'inauguration de l'autel ? Parce que quand Aharon a vu qu'il ne participait pas, ni lui ni sa tribu, à l'inauguration de l'autel, il en a souffert, c'est pourquoi Hachem lui a dit à propos de la mitsva de l'allumage de la menorah : par ta vie, tu auras une mitsva plus grande que la leur, puisque c'est toi qui vas préparer les lampes. »

Pourquoi en vérité Aharon a-t-il eu tellement de peine ? Parce qu'il y avait des choses très élevées dans l'intention des sacrifices des nessiim, ainsi que le dit le Midrach (Bemidbar Raba 13) : « C'était une chose qui a été faite une seule fois pour toutes les générations, et quand il a vu qu'il avait perdu cette mitsva, il en a eu une très grande peine. C'est pourquoi pour le consoler et l'apaiser, D. lui a dit que la mitsva d'allumer les lampes était plus grande que leur mitsva, pour qu'ainsi il puisse s'élever chaque jour de plus en plus. » Donc chez les nessiim, le sacrifice qu'ils ont offert n'était qu'une seule fois, mais pour lui il s'agissait de quelque chose de permanent et d'éternel, tous les jours.

Par conséquent, même si l'obligation d'allumer constamment ne s'adressait pas spécifiquement à Aharon, puisque même ses fils, qui étaient de simples cohanim, pouvaient le faire, Aharon a tout de même pris pour lui d'allumer seul, puisqu'une mitsva qui se présente, on ne doit pas la laisser passer, et c'est donc un compliment pour lui qu'il n'ait rien modifié mais se soit empressé lui-même de se saisir de la mitsva et de la mériter.

Il faut en tirer une leçon en ce qui concerne les autres mitsvot, par exemple la mitsva de tsedaka, quand on a l'occasion de faire de la tsedaka et qu'on a les moyens d'envoyer par la poste ou par une tierce personne, ou de s'esquiver en disant qu'il y a des gens plus riches que soi, qu'eux peuvent donner la tsedaka, et pour ainsi dire on voudrait donner du mérite à d'autres. Qu'on sache et qu'on apprenne de cela à sauter sur l'occasion de s'empresser de donner la tsedaka, et qu'on se répète que si on se dépêche de le faire soi-même, on sera très apprécié par Hachem.

De même, quand on voit un séfer qui tombe par terre, et que d'autres personnes s'en sont aperçus aussi, le premier qui se précipite pour le ramasser à un mérite. Qu'il ne fasse pas profiter les autres de la mitsva, en particulier quand il est le premier à l'avoir vue. Du fait qu'il a fait quelque chose dont les gens se sont aperçus, son mérite est grand, car grâce à lui les autres ont compris qu'il y avait une mitsva à faire, et il a également le mérite de cette prise de conscience en faveur de la mitsva.

Il en va de même du zèle pour venir à la synagogue. On ne doit pas dire : de toutes façons, il y aura un mynian, qu'est-ce que j'ai besoin de me dépêcher pour faire partie des dix premiers ? Du fait qu'on se dépêche et que grâce à cela un mynian se forme, c'est très important, car on aime la mitsva, on n'a pas compté sur les autres pour qu'ils la fassent, mais on s'est empressé soi-même et on a mérité de faire partie des dix premiers.

Nous trouvons un soutien de cette idée de l'importance pour Hachem de l'empressement à accomplir une mitsva sans tarder dans le fait que l'attitude des nessiim ne Lui a pas plu, ainsi qu'il est dit (Chemot 35, 27) : « les nessiim apportèrent les pierres de choham », et Rachi explique au nom des Sages (Sifri 45, Yalkout Chimoni Nasso) qu'il manque une let-

Suite à la Page 2

HORAIRES DE CHABAT NASSO		
	Allumage	Sortie
Paris	21:24*	22:47
Lyon	21:01*	22:19
Marseille	20:50*	22:03

*On allumera les bougies chacun selon sa Communauté

tre à leur nom, il manque un « youd » au mot « nessiim », parce qu'ils ont montré de la paresse dans le travail pour le Sanctuaire en proposant que les autres offrent ce qu'ils voudraient, et qu'eux complèteraient ce qui manquait.

D'après ce que nous avons dit, on comprend parfaitement la raison pour laquelle cela n'a pas plu à D. Ils auraient en effet dû montrer l'exemple à tous les bnei Israël, sans compter que le premier à saisir une mitsva la mérite, et de plus il y a l'importance du fait qu'ils étaient des dirigeants en Israël et qu'ils auraient donc dû être les premiers à donner, pour que ce soit un enseignement et un exemple pour tout Israël, et que grâce à eux on se sente poussé à donner volontiers. Or ce n'est pas ce qu'ils ont fait, c'est pourquoi c'est considéré comme un manque.

En revanche, chez Moché notre Maître, nous voyons exactement le contraire. Il est dit (Bemidbar 7, 1) : « Le jour où Moché a terminé de monter le Sanctuaire », et les Sages ont demandé (Pessikta Rabbati 5) : « Est-ce que c'est donc Moché qui l'a construit ? C'est Betsalel et tous

les sages de cœur qui l'ont construit ! Mais comme Moché s'était entièrement dévoué pour accomplir la mitsva du Sanctuaire, en apprenant et en enseignant tous les détails, en surveillant le travail et en éveillant le zèle des bnei Israël, on considère que c'est lui qui a fait tout le travail, et toute la mitsva porte son nom.

Nous pouvons effectivement apprendre de là comment construire une yéchivah ou une synagogue. Quand on donne de l'argent pour cette mitsva, et qu'ils y a des gens qui se précipitent en premier pour donner une belle somme, et qui tirent derrière eux d'autres personnes qui veulent donner, ces premiers-là ont un double mérite, ainsi que l'ont dit les Sages : « Celui qui fait faire est plus grands que celui qui fait. » En effet, il a entraîné les autres à donner, et leur mérite est plus grand que celui de cet autre qui donne, c'est pourquoi ces premiers-là qui donnent pour une mitsva et en entraînent d'autres avec eux ont le mérite de ceux qui font et aussi le mérite de ceux qui font faire. Heureux sont-ils d'avoir su agir !

A PROPOS DE LA PARACHA

La permission de manger de la viande

Quand le peuple s'est plaint de la manne, il est dit dans le verset : « La masse qui se trouvait parmi eux a eu un désir et les bnei Israël se sont également mis à pleurer en disant : qui va nous donner de la viande à manger ? » Le Saint béni soit-Il leur a répondu par l'intermédiaire de Moché : « Sanctifiez-vous pour demain et vous mangerez de la viande, parce que vous avez pleuré auprès de Hachem en disant 'qui nous donnera de la viande à manger', parce que c'était mieux en Egypte, et Hachem vous donnera de la viande et vous mangerez. » Et à la fin, il est dit : « Un vent a été provoqué par Hachem, il a poussé des cailles de la mer et il les a abattues sur le camp dans un rayon d'une journée d'un côté et de l'autre autour du camp.

Sur l'origine de la permission de manger de la viande, nous trouvons déjà dans la parachat Béréchit que le Saint béni soit-Il a dit à l'homme : « Voici que je vous ai donné tout herbage portant graine et tout arbre qui a des fruits qui deviendront arbre par le développement du germe, ils seront pour vous de la nourriture. » (1, 29) Le Ramban écrit sur ce verset : Il n'a pas permis à l'homme et à sa femme de manger de la viande, mais uniquement de tous les végétaux. Et quand sont arrivés les enfants de Noa'h, il leur a permis la viande en disant : « Tout ce qui se meut, tout ce qui vit sera pour vous de la nourriture, je vous ai tout donné comme les végétaux », comme les végétaux qui avaient été permis à Adam, Je vous ai tout permis.

D'après l'avis des Ba'alei HaTossefot dans le traité Sanhédrin (56b), ce qui n'a pas été permis au premier homme, c'est justement de tuer pour manger, mais une bête déjà morte était permise.

Le Ramban a encore écrit : « Il a donné à Adam et à sa femme tous les végétaux et tous les fruits de l'arbre, et aux bêtes des champs et aux oiseaux des cieus il a donné tous les végétaux, mais pas les fruits de l'arbre ni les graines. Tous n'ont pas la même nourriture. Mais la viande ne lui a pas été permise jusqu'aux enfants de Noa'h, selon l'avis de nos maîtres, et c'est le sens direct des versets. C'était parce que ceux qui ont une âme pensante et qui peuvent choisir ce qui est bon pour eux éviteront la douleur et la mort. Mais quand ils ont fauté, que toute chair s'est corrompue sur terre et qu'il a été décrété qu'ils meurent dans le déluge, il en a été sauvé un certain nombre pour Noa'h afin de perpétuer les espèces, et il leur a été donné la permission d'égorguer et de manger, car c'est grâce à lui qu'ils étaient restés à l'existence.

Une autre raison donnée par Radak pour laquelle il a été permis à Noa'h de manger des animaux, est qu'il s'était donné beaucoup de mal pour eux quand il les avait sauvés du déluge.

D'une veille de Chabbat à l'autre

Sur le verset : « Quand Hachem ton D. élargira tes frontières comme Il te l'a dit, et que tu diras : je vais manger de la viande, car tu désireras manger de la viande, mange de la viande autant que tu le désires. » (Devarim 12, 20) Rachi explique que dans le désert, il n'a pas été permis aux bnei Israël de manger de la viande de désir (profane), à moins de la sanctifier et de l'offrir en sacrifice.

Dans le traité 'Houlin (84a), les Sages ont expliqué : La Torah nous a appris la façon de se conduire : l'homme ne doit manger de la viande que s'il le désire. Le Rambam écrit (dans Hilkhot Deot) : les Sages ont ordonné que par bienséance, l'homme ne la mange qu'avec appétit, ainsi qu'il est dit : « quand tu désireras manger de la viande » il suffit à quelqu'un qui est en bonne santé de manger de la viande d'un soir de Chabbat à l'autre, mais s'il est assez riche pour manger de la viande tous les jours, qu'il le fasse.

Heureux celui qui en a la possibilité

Est-il mieux de ne pas manger de viande du tout ?

Le livre « Sdei 'Hemed » cite « Réchit 'Hokhma », selon qui il vaut mieux ne manger aucun animal. Mais l'auteur du Tanya écrit que manger de la viande de bœuf grasse et boire du vin aromatique élargit l'esprit de l'homme et sa Torah, ou qu'on en a le droit pour accomplir la mitsva d'avoir du plaisir à Chabbat et Yom Tov, et alors la vitalité de la viande et du vin se trouve triée et monte vers Hachem comme un holocauste et un sacrifice.

Certains ont écrit au nom du Ari zal : on a l'habitude de ne pas manger de viande et de ne pas boire de vin le lundi et le jeudi, parce que le Tribunal céleste siège en jugement, et nous savons que s'ils commencent le jour, ils finissent à la nuit, c'est pourquoi le lundi soir et le jeudi soir on n'en mange pas. Certains n'en mangent pas le dimanche soir et le mercredi soir. Heureux celui qui a la possibilité de ne pas toucher à la viande ni au vin pendant toute la semaine.

Le plaisir et la joie

Quand est-il obligatoire de manger de la viande ?

Le Rambam écrit dans les Hilkhot Chabbat : l'homme doit manger trois repas le Chabbat. Manger de la viande et boire du vin le Chabbat est un plaisir pour lui, à condition que ses moyens le lui permettent. Le Rambam écrit à propos des fêtes : l'homme doit se réjouir et être satisfait, lui, ses enfants et sa femme, et tous ceux qui sont dans son entourage, ainsi qu'il est dit : « Tu te réjouiras dans ta fête. » Les hommes mangent de la viande et boivent du vin, car il n'y a de joie que dans le vin.

En pratique, il est dit dans le Choul'han Aroukh : il n'y a pas d'obligation de manger de la viande et de boire du vin le Chabbat, mais comme on suppose que la plupart des gens ont du plaisir à manger de la viande, plus que les autres plats, et à boire du vin plus que les autres boissons, on doit manger de la viande et boire du vin en fonction de ses possibilités et de ses moyens.

A notre époque, où il n'y a plus de Temple, est-ce qu'il y a un devoir de manger de la viande pendant les fêtes ?

Le Biour Halakha écrit : Maintenant qu'il n'y a plus de Temple, on n'accomplit le devoir de se réjouir que par le vin, mais ce n'est plus une obligation de manger de la viande, puisque nous n'avons plus la viande des « chelamim ». Toutefois, il y a tout de même une mitsva de manger de la viande, parce qu'il est écrit qu'elle constitue une joie.

« L'homme qui est pur et n'était pas en voyage » (9, 13)

Le livre « Ilana De'Hayé » explique au nom du Rav de Lublin : « Qui est l'homme qui est pur ? – Il n'était pas en voyage. » C'est-à-dire que l'homme qui est installé dans les tentes [de la Torah] et ne se promène pas sur les routes, parce qu'en chemin il risquerait de voir des choses qu'on ne doit pas voir, ou alors il ne trouverait pas d'endroit pour prier et étudier comme il convient, un tel homme est « l'homme qui est pur ».

C'est pourquoi les Sages ont dit : « Les voyages réduisent trois choses, le nom, la fertilité et l'argent. » Ils réduisent le nom (« haChem »), c'est-à-dire le service de Hachem, la fertilité, parce qu'on n'est plus fertile dans la Torah, et l'argent, parce qu'en chemin on ne peut pas donner de la tsedaka comme il faudrait, car parfois on craint de manquer, surtout dans un endroit étranger où l'on ne peut pas emprunter, ou bien on a peur de montrer qu'on a de l'argent de peur d'être volé.

Le gaon Rabbi Yéhouda Tsadka zatsal a dit que le psaume « Achrei yochvei beitekha » se termine par les mots « ma bouche dira les louanges de Hachem », alors que le psaume « Achrei temimei darekh » se termine par les mots « j'ai erré comme un agneau égaré... »

« Maintenant, nous sommes exténués, nous manquons de tout : point d'autre perspective que la manne ! » (11, 6)

Le 'Hida a expliqué dans « Pnei David », au nom du Rav A. Brotedo : La nourriture de l'âme se trouve dans les bénédictions sur la nourriture, car le corps profite de la nourriture et de la boisson, et l'âme profite des bénédictions. C'était donc de cela qu'ils se plaignaient, en disant : Nous nous souvenons du poisson que nous mangions en Egypte gratuitement et des courgettes etc., car il faut dire une bénédiction sur chacune de ces choses individuellement, et maintenant « nous manquons de tout », notre âme n'est plus nourrie de rien, « point d'autre perspective que la manne ». Certes, elle prend le goût de tout ce que nous voulons, mais cela ne nous oblige pas à dire des bénédictions.

« L'homme Moché était le plus humble des hommes » (12, 3)

Dans le commentaire du 'Hida sur Téhilim, « Yossef Tehilot », il indique l'objection du Beit Yossef dans « Les principes de la Guemara » sur l'enseignement suivant des Sages (Erouvin 13) : « Pourquoi les disciples de Hillel ont-ils mérité que la halakha suive leur opinion ? Parce qu'ils étaient humbles. » Est-ce que parce qu'ils étaient humbles on allait changer la halakha pour qu'elle suive leur opinion ?

Le Beit Yossef répond que par le mérite de l'humilité qui était gravée dans leur cœur, ils étaient orientés vers la vérité, car comme on le sait « il guide les humbles dans le jugement » (Téhilim 25), le Saint béni soit-Il fixe la halakha comme les disciples de Hillel.

Et si l'on objecte : est-ce qu'à cause de l'humilité ce sera le contraire du din ? C'est pour cela qu'il a ajouté : « Il enseignera ses voies aux humbles. » En effet, le Saint béni soit-Il les choisit et leur enseigne la vérité, selon ce qu'a demandé et répondu le Beit Yossef.

« L'homme Moché était le plus humble des hommes » (12, 3)

Le 'Hatam Sofer zatsal disait que plus quelqu'un est riche, plus il doit être humble envers le Saint béni soit-Il et envers autrui.

La preuve en est qu'il est raconté dans le traité Moed Katan (28a) que Rava avait prié pour trois choses : la richesse de Rav 'Hisda, la sagesse de Rav Houna, et l'humilité de Rabba bar bar Houna.

Deux de ces choses, la richesse et la sagesse, ont été accordées, l'une, l'humilité, n'a pas été accordée.

Pourquoi ?

En vérité, même cela a été exaucé, et il a obtenu l'humilité de Rabba bar bar Houna, mais comme il était déjà riche, l'humilité de Rabba bar bar Houna ne lui suffisait pas, puisque ce dernier était pauvre. En tant que riche, il avait besoin d'une plus grande humilité...

Par allusion

« Eldad et Medad prophétisent dans le camp »

Que disaient-ils ? Moché va mourir, et Yéhocoua va faire entrer les bnei Israël dans le pays (Sanhédrin 17a)

Rabbi Chelomo Eliezer Alfanderi zatsal a dit que dans la parache Chemot, il est écrit « Elle l'appela Moché, 'car je l'ai tiré de l'eau (« min hamayim ») » ». Apparemment, elle aurait pu dire simplement « mimayim », les lettres « noun » et « hé » paraissent superflues.

C'est parce que les lettres de « mimayim » sont les initiales de « Moché met Yéhocoua makhnis » (Moché est mort et Yéhocoua fait entrer), or Batya fille de Paro n'était pas d'accord avec cela, c'est pourquoi elle a délibérément ajouté deux lettres et a dit « min hamayim ».

Eldad et Medad ont prophétisé « bama'hané » (dans le camp), c'est-à-dire « moa'h », en effaçant les lettres « noun hé » que Batya avait ajoutées, pour qu'il ne reste que « mimayim », initiales de « Moché met Yéhocoua makhnis ». Car c'était un décret du Ciel, c'est pourquoi « le garçon courut le dire à Moché. »

(« 'Hanoukat HaTorah »)

LA RAISON DES MITSVOT

Les bonnes actions rapprochent de la Chekhina

« Il arriva (vayéhi) que lorsque l'Arche partait, Moché disait : Lève-Toi Hachem, que Tes ennemis soient dissipés et que Tes adversaires s'enfuient devant Toi » (Bemidbar 10, 35)

Les Sages ont dit (Méguila 10, 2) qu'ils avaient une tradition remontant aux gens de la Grande Assemblée, selon laquelle partout où il est dit « vayéhi », c'est une expression dénotant la tristesse. Il faut donc comprendre quelle tristesse il y a ici, au moment où l'Arche partait, puisque les Sages ont dit (Tan'houma Vayakhel 7) : Tous les miracles qui ont eu lieu étaient faits pour Israël grâce à l'Arche, et parce que la Chekhina s'y trouvait. Il est écrit à ce propos : « L'Arche de l'alliance de Hachem allait avec eux sur une distance de trois jours de marche pour leur trouver un lieu de repos. » Elle tuait les serpents et les scorpions, brûlait les chardons et tuait les ennemis d'Israël. Rabbi Elazar ben Pedat a dit au nom de Rabbi Yosse ben Zimra : deux étincelles sortaient d'entre les deux chérubins, tuaient les serpents et les scorpions et brûlaient les chardons. La fumée montait, et le monde entier était parfumé de l'odeur qui s'en dégageait.

Par conséquent, quelle tristesse y avait-il ici ?

On peut dire que lorsque les bnei Israël campaient, ils se trouvaient à proximité de l'Arche, mais quand les cohanim commençaient à préparer son départ, ils sentaient immédiatement l'absence de la sainteté et de l'éclat de la sainte Chekhina, c'est pourquoi c'était pour eux une tristesse.

Et qu'est-ce que Moché leur a dit ? « Lève-Toi Hachem », ils étudiaient la Torah et la crainte du Ciel jusqu'à mériter de se tenir à tout instant auprès de Hachem, ainsi qu'il est dit (Téhilim 24, 2) : « Qui montera à la montagne de Hachem et qui se lèvera au lieu de Sa sainteté ? » Quand vous ferez de bonnes actions et que vous accomplirez les mitsvot, vous mériterez de vous lever du lieu de Sa sainteté sans prendre le deuil de l'Arche qui quitte sa place, car à chaque instant vous vous tiendrez près de Lui.

GARDE TA LANGUE

Faire des compliments de l'autre

Il y a des choses qui sont interdites à cause de la « poussière de lachon hara », par exemple de dire : « Qui aurait pensé qu'Untel deviendrait comme il est maintenant ! » Ou alors : « Ne parlez pas d'Untel, je ne veux pas raconter ce qui s'est passé », ou des choses de ce genre.

De même, si quelqu'un fait des compliments d'un autre devant des gens qui ne l'aiment pas, cela fait partie aussi de la « poussière de lachon hara », parce que cela les incite à en dire du mal.

(« Hafets 'Haïm »)

UNE TORAH DE VIE LES MYSTERES DU SAMBATYON (DEUXIÈME ÉPISODE)

C'était il y a quelque six cents ans, en 5461, quand la sorcellerie se répandit dans le monde occidental à cause d'une roue qui a été appelée « ofen hamazal », et dont voici la description : dix personnes qui voulaient apprendre la sorcellerie et l'impureté s'installaient sur la roue, le Satan prenait l'une d'elles pour lui-même, et enseignait aux neuf autres la sorcellerie et la magie.

Un beau jour, un juif aspira à apprendre la magie. Il vint s'asseoir sur la roue entre neuf non-juifs, et quand on fit les conjurations pour faire venir le Satan afin qu'il prenne sa part, ce dernier fit tourner la roue jusqu'à ce qu'elle arrive à l'endroit du juif. Quand le juif vit que le Satan devant lui l'avait choisi pour sa part, une très grande terreur s'empara de lui et il se mit à regretter amèrement d'être venu se livrer entre ses mains en perdant les deux mondes à la fois...

Sa peur était si forte qu'il se mit à dire le Chema en tremblant, et le Satan ne pouvait rien contre lui. Il se mit dans une colère terrible, et dans sa rage frappa la roue, qui vola en éclats. Malgré tout, il enseigna aux neuf qui restaient la magie et la sorcellerie. Parmi eux, il y avait un prince au cœur mauvais qui fut rempli de rage contre les juifs et voulut se venger d'eux. A chaque fois qu'il voyait un juif sur son chemin, il le touchait sur le front ou sur le nez, et dès que le juif rentrait chez lui il rendait l'âme. Il se comporta ainsi avec six cent soixante-trois juifs totalement innocents.

Les sages juifs de la ville se rassemblèrent tous chez l'empereur pour le supplier de les protéger contre la fureur du prince, qui dans sa colère les assassinait sans pitié. L'empereur le convoqua, et quand il se présenta devant lui il lui exposa les plaintes des bnei Israël. Le prince lui demanda : « Où sont donc les juifs ? Ils sont derrière vous, répondit l'empereur. » Il se tourna vers eux et leur demanda : « Qu'est-ce que je vous ai fait, je vous ai seulement touchés avec le doigt ! » et il agita le doigt vers eux et en toucha trois. Naturellement, ces trois-là, comme les autres juifs qui avaient été touchés par ce méchant homme, rentrèrent chez eux et moururent immédiatement.

L'empereur, qui avait observé tout ce qui se passait sous ses yeux, appela le prince, et le fit jurer par sa couronne et par son trône que désormais, il ne ferait plus de mal à aucun juif. Le prince accepta, mais à la condition qu'on lui accorderait que les juifs choisissent l'un des leurs qui s'opposerait à lui dans la magie et la sorcellerie, sans quoi il tuerait tous les juifs sans pitié et sans en laisser un seul, même s'il devait mourir avec eux...

L'empereur informa les juifs de la condition du prince, et leur donna un an pour chercher un homme habité par l'esprit saint qui pourrait s'opposer au prince. En même temps, il appela le prince et lui fit jurer de n'oser toucher à aucun juif pendant un an, car ils passeraient cette année-là à chercher quelqu'un qui puisse lui être opposé dans la sorcellerie.

Les dirigeants de la communauté juive rentrèrent chez eux emplis de tristesse, de crainte et de soucis, et proclamèrent immédiatement un jeûne et des lamentations. Tous les habitants de la ville, du plus petit au plus grand, se plongèrent dans la techouva, la prière et la tsedaka. On envoya des émissaires dans tous les pays proches ou lointains où il y avait des juifs, dans l'espoir de conjurer le mauvais décret et en espérant la mort du méchant prince au cours de l'année, avant qu'ils doivent se présenter devant lui pour se mesurer à lui.

Dans une certaine ville juive, un talmid 'hakham qui étudiait la Torah chez lui fit un rêve. Il était si fatigué qu'il posa la tête sur son livre, et en rêve on lui révéla : « Votre repentir et vos supplications sont vains, car le prince ne mourra pas cette année, c'est seulement une fois que l'année sera terminée qu'il mourra. C'est pourquoi prenez vos dispositions pendant qu'il en est encore temps, car D. ne l'empêchera pas de manifester sa méchanceté, à cause de toutes vos fautes et de tous vos péchés. Malgré tout, ne désespérez pas et ne vous détournez pas de D., car Hachem est proche de tous ceux qui l'appellent, et il vous sauvera des mains de cet affreux prince. Mais vous devez envoyer quelqu'un se mesurer à lui, un homme qui a en lui l'esprit saint et qui sait conjurer les anges du service, ni par la sorcellerie ni la magie, mais uniquement par la sainteté et la pureté. Alors, personne ne pourra vous faire de mal, et vous serez en paix continuellement. »

Il s'avéra avec l'aube que cette vision nocturne n'avait pas été réservée à ce seul juif. Plusieurs autres avaient également reçu ce même message nocturne, disant qu'ils devaient envoyer quelqu'un en qui était l'esprit saint pour s'opposer au prince. Comme le rêve se répétait sans cesse, quelques talmidei 'hakhamim et grands de la Torah se réunirent pour chercher quelqu'un d'intelligent et de sage qui ait en lui l'esprit saint, mais à leur grande déception il ne trouvèrent personne de ce genre qui ait le courage de s'opposer au méchant prince.

Pendant ce temps-là quelqu'un se leva et voulut donner un conseil : Ecoutez-moi, mes frères, puisque Hachem nous a annoncé en rêve qu'Il nous sauverait de tous ceux qui se lèveraient contre nous grâce à un homme intelligent et sage, supplions-Le qu'Il nous dise qui est cet homme et où il se trouve.

Ce conseil fut adopté à l'unanimité. On proclama immédiatement des jours de jeûne et de supplication, pour que D. leur dise qui était l'homme et où il se trouvait. La réponse ne tarda pas à venir, et le messenger céleste se présenta de nouveau en rêve pour dire : « L'homme en qui se trouve l'esprit saint, vous ne le trouverez en aucun pays, pas même la terre sainte, sans traverser le fleuve Sambatyon. Prenez quelqu'un des tribus d'Israël qui se trouvent de l'autre côté de ce fleuve, car ce sont des gens puissants qui peuvent faire des miracles, et ils viendront à votre aide. A la fin de l'exil, ce sont eux qui vous délivreront, et il a été dit d'eux : les sauveurs viendront sur le mont Sion pour juger le mont d'Essav. »

Seulement, le fleuve Sambatyon, comme on le sait, est en effervescence perpétuelle, il rejette du sable et des paquets de grandes pierres, et ne s'arrête dans sa course que le jour du Chabbat. Qui-conque oserait traverser le fleuve le jour du Chabbat serait lapidé par les tribus qui se trouvent de l'autre côté du fleuve, à cause de la faute d'avoir profané le Chabbat. Et qui serait prêt à mettre sa vie en danger en traversant le fleuve le Chabbat, en se privant à la fois de la vie en ce monde et dans le monde à venir ?

C'est pourquoi on posa en rêve la question : Si la volonté de Hachem est de nous sauver par un membre des tribus qui se trouvent au-delà du Sambatyon, peut-être Hachem pourrait-Il faire un miracle afin qu'il n'y ait pas besoin de profaner le Chabbat pour le traverser ?

(La suite la semaine prochaine)